



*Ville de Pontivy*

## **Commission commerce et artisanat**

### **Compte-rendu de la réunion du 14 janvier 2020**

C35-2020-002

#### **ÉTAIENT PRÉSENTS**

M. Jacques PERAN, adjoint au maire  
M. Alain PIERRE, conseiller municipal  
M. Paul LE GUERNIC, conseiller municipal (par téléphone)  
M. Christophe MARCHAND, conseiller municipal

#### **ÉTAIT ABSENTE EXCUSÉE**

Mme Emilie CRAMET, conseillère municipale

#### **ÉTAIT ABSENTE**

Mme Marie-Madeleine DORE-LUCAS, conseillère municipale

#### **ASSISTAIENT À LA RÉUNION**

M. Etienne GODIER, chef de projet cœur de ville  
M. Kévin NADO, manager du commerce

§

#### **RÉHABILITATION DES HALLES**

Le premier point à l'ordre du jour est le projet de réhabilitation du bâtiment des Halles. Cet édifice emblématique est aujourd'hui sous-exploité avec un rez-de-chaussée abritant le marché des Halles, ouvert une demi-journée par semaine, et un premier étage, utilisé en partie pour stocker le matériel des associations de théâtre. Il est rappelé que ce projet de réhabilitation est un transfert de celui initialement programmé sur le bâtiment « Joué Club ». Ce projet entre dans le cadre du dispositif dynamisme de centre-ville pour lequel la ville de Pontivy peut bénéficier de subventions. Les délais étant contraints pour l'obtention de subventions, il est nécessaire de valider un avant-projet avant l'automne 2020. M. PERAN précise qu'une réunion a été organisée avec les actuels commerçants des Halles et que la Ville travaille sur un nouveau site pour le marché du samedi matin qui pourrait être la Place des Ducs de Rohan.

#### **PARCOURS MARCHAND/ANIMATIONS ESTIVALES**

Dans la continuité des aménagements éphémères mis en place en 2019, la Ville de Pontivy poursuivra ses animations estivales en 2020 avec en toile de fond la volonté de

jalonner un parcours marchand par des marqueurs qui contribueront à l'attractivité des espaces empruntés. A l'image du Passage Anne de Bretagne, du mobilier et des animations seront mises en place sur la rue Nationale, la Place du Martray et la rue du Pont. Une partie des animations reste à déterminer. M. PERAN rappelle que le rôle de la Ville est d'aménager et d'animer l'espace public pour créer les conditions d'attractivité du centre-ville. Charge aux commerçants d'en tirer profit.

## **RÉAMÉNAGEMENT RUE NATIONALE**

Un état de l'avancement du réaménagement de la Rue Nationale est présenté aux membres de la commission. La phase 1 – de la Plaine à la Place des Ducs de Rohan – sera priorisée avec un marché de maîtrise d'œuvre lancé au premier trimestre 2020. Le budget estimatif est de 1 980 000 € HT et comprend la voirie, le mobilier urbain, les aménagements liés au site propre, l'eau pluviale et les préparations pour les aménagements paysagers. M. PERAN rappelle qu'une attention particulière sera accordée à l'information des commerçants et au suivi des travaux afin qu'ils impactent le moins possible l'activité économique du centre-ville.

## **PASS COMMERCE ET ARTISANAT**

Le dispositif Pass Commerce et Artisanat a été élargi au centre-ville de Pontivy depuis janvier 2019. Auparavant, il ne concernait que les communes de moins de 5 000 habitants. Ce dispositif permet aux commerces indépendants, sous certaines conditions, de bénéficier de 30 % de subventions pour la réalisation de travaux de rénovation, d'embellissement ou encore des investissements en matière d'e-commerce.

En 2019, 5 commerces de centre-ville ont été aidés pour un montant de subventions accordées de plus de 25 000 €. Pontivy Communauté prend en charge 70 % du montant de la subvention et la Région Bretagne 30 %.

## **RAVALEMENT DE FAÇADES/OPAH RU**

L'accompagnement des propriétaires au ravalement de façades a débuté en juillet 2019, en parallèle de l'OPAH RU portée par Pontivy Communauté. Début 2020, un dossier OPAH RU et un dossier ravalement de façades ont bénéficié de subventions. Nous sommes encore en phase de démarrage mais le nombre de dossier déposés va sensiblement augmenter en 2020. En parallèle de cette action, une architecte coloriste a été retenue pour déterminer, en lien avec l'Architecte des Bâtiments de France, des gammes chromatiques pour les immeubles à rénover. Ce travail qui s'achèvera au mois de février permettra d'avoir une homogénéité des ravalements sur l'ensemble du centre-ville.

## **QUESTIONS DIVERSES**

M. MARCHAND souhaite que soit diffusé un bilan financier du marché de Noël 2019. M. PERAN répond qu'il sera fourni avec le compte-rendu de commission.

L'ordre du jour étant épuisé, M. PERAN clôt la commission.